L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 12 SEPTEMBRE, 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Barbee & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 12 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Q. A.d. Fortier, constable de la Deuxième Cour de Cité.—A l'écurie de W. B. Leonard, No 70 rue Baronne, entre Union et Gravier,—Une charrette et un jeu de harnais.

L'assainissement des villes.

Nous avons dit, tout récemment, que le conseil supérieur d'hygiène publique de France avait entendu et approuvé le rapport de M. le docteur A. Proust, membre de l'Académie de médecine. Le conseil, à la suite de cette lecture, a donné le vœu que la plus grande publicité possible fût donnée à ce document, dont voici une analyse très complète :

Le rapport constate, dans son préambule, les progrès importants réalisés en obstétrique et en chirurgie, grâce aux notions nouvelles de l'hygiène. Il cite, notamment, ce fait, qu'il y a une vingtaine d'années les femmes traitées à la Maternité succombaient à raison de 10 à 33 0/0. Cette proportion si considérable, malgré que quelques mesures prophylactiques eut été prises, est descendue à 3 0/0. De même en chirurgie, la propreté des mains des opérateurs et celle des instruments, les pansements isolant les plaies de l'action de l'air, ont diminué dans tous les hôpitaux le chiffre de la mortalité.

Il s'agit, surtout par analogie avec ces progrès réalisés dans les hospices, de prévenir un certain nombre de maladies infectieuses au moyen de l'assainissement des villes.

C'est par d'éloquentes statistiques que M. Proust a prouvé l'efficacité, dans une grande quantité de villes étrangères, des mesures d'assainissement qui y ont été prises.

"Les moyens employés pour obtenir l'assainissement, dit-il, ont été de deux ordres : les uns ont trait à la pureté de l'eau potable, les autres à la rapide évacuation des matières usées.

"L'exemple de la ville de Vienne, en Autriche, est un des plus instructifs relativement à l'influence de la qualité des eaux potables sur certaines maladies, comme la fièvre typhoïde et la dysenterie ; parce que dans les progrès réalisés depuis l'inauguration des *hautes sources*, il n'y a pas à faire la part de la transformation d'autres services, comme la voirie et les égouts.

"Relativement à la fièvre typhoïde, le nombre des décès était, en moyenne, de 1851 à 1873, de 708 à 800. Or, depuis 1873, date de l'inauguration des hautes sources, la mortalité causée par cette maladie a notablement diminué :

En 1873	elle était de	742
En 1875	—	502
En 1878	—	200
En 1880	—	152
En 1884	—	95

"La même amélioration a été constatée pour la dysenterie. Il y avait en moyenne une centaine de décès par an. En 1873, date de l'inauguration des hautes sources, la mortalité a été de 53 puis elle s'est successivement abaissée jusqu'à 32, 20, 17, 21 et 11 en 1880. En 1881, 1882, 1883 et 1884, il n'y a pas eu un seul décès."

Quant à la rapide évacuation des matières usées, M. Proust cite un exemple choisi en France, la caserne de la Part-Dieu, à Lyon :

"Cette immense caserne qui réunit quatre régiments, écrit-il, était ravagée par la fièvre typhoïde et la dysenterie ; sur l'ordre de M. le général Davout d'Auerstaedt, gouverneur militaire de Lyon, on ferma tous les puits creusés dans un sol souillé par les fosses d'aisance ; l'eau filtrée du Rhône empruntée au service public fut exclusivement employée dans la caserne. A partir de ce jour, la fièvre typhoïde et la dysenterie ont pour ainsi dire disparu. Il n'a pas été possible de trouver à ce changement radical une autre explication que la suppression de l'eau souillée des puits.

"Nous savons d'ailleurs par les analyses bactériologiques de MM. Chauveau et Arloing, faites en 1886, que l'eau du Rhône prise directement dans le fleuve en amont de la ville ne renferme que 51 germes par centimètre cube. L'eau du Rhône avant de passer dans le service public est filtrée à travers la couche très épaisse de sable qui garnit les galeries de filtration, et le nombre de microbes dans l'eau de ces galeries ne contient plus que 7 germes par centimètre cube."

M. Proust examine ensuite, parallèlement aux travaux d'égouts ou d'addiction d'eau potable, la statistique de la mortalité par suite de maladies zymotiques dans les principales villes étrangères :

"A Francfort-sur-le-Main, en 1871, les travaux de canalisation furent commencés, et en 1885, sur 6,000 maisons reliées aux égouts, les deux tiers étaient raccordés à la canalisation. Ajoutons que, depuis 1876, Francfort reçoit une nouvelle amende d'eau de source.

"Or, depuis 1875-1876, cette ville jouit d'une immunité presque absolue contre la fièvre typhoïde."

Il y a eu en effet à Francfort sur 100,000 habitants 67.7 décès par fièvre typhoïde, dans la période de 1851 à 1855. Dans la période de 1876 à 1880 la mortalité, par la même maladie, est descendue à 20.9. De 1851 à 1885, elle n'a plus été que de 12.2.

M. Proust cite ensuite l'exemple de Munich :

"Le professeur von Pettenkofer, de Munich, dit-il, a comparé la morbidité dans les hôpitaux par la fièvre typhoïde à Munich, de 1866 à 1880, avant l'achèvement des égouts, et de 1881 à 1888, depuis que les égouts sont terminés.

"Dans la première série, la moyenne est de 594 cas par an et, dans la seconde, elle n'est plus que de 104."

A Budapest, "le choléra et la fièvre typhoïde ont fait presque cinq fois plus de ravages dans les habitations mal entretenues que celles qui étaient propres."

M. Proust rapporte, examine ensuite longuement la statistique de la mortalité en Angleterre, où, comme on ne l'ignore pas, les prescriptions de l'hygiène publique ont été d'abord et sont encore la plus en honneur. Il compare d'abord la mortalité de Londres à celle de Paris :

"La mortalité par fièvre typhoïde était à Paris de 49 pour 100,000 habitants, dit-il, n'est que de 14 à Londres.

"La mortalité par diphtérite, dans à Paris de 71 pour 100,000 habitants, n'est que de 31 à Londres.

"Enfin, la mortalité générale de 23 pour 1,000 habitants à Paris, n'est que de 19 à Londres, et est même tombée à 18 en 1886.

"Il y a été le lieu de remarquer que les progrès étaient proportionnellement plus grands à Londres qu'à Paris. Ainsi, de 1871 à 1880, la diminution de la mortalité générale, devenant (à morbilité égale dans les deux villes) y dans une plus forte proportion.

"On n'est probablement le contraire qui se produit.

"A Londres, le développement des égouts a commencé en 1819 et était presque achevé en 1849.

"Les 28 villes anglaises, avec une population de 8,720,000 habitants, où a fait, de 1860 à 1870, une canalisation générale. La mortalité, par le typhus et par la fièvre typhoïde, est tombée ensuite graduellement.

"Sur 100,000 habitants :

De 1850 à 1860 (avant la réforme des égouts.....	91
De 1860 à 1870 (pendant la réforme).....	89
De 1870 à 1880 (les égouts terminés).....	49
1881.....	27
1884.....	29

"A Bruxelles, en 1870, alors que la fosse fixe était encore la règle générale, la mortalité typhoïdique était de 105 pour 100,000 habitants. Depuis l'établissement de la canalisation, la démolition de quartiers insalubres et la prescription de mesures hygiéniques, elle est descendue à 40, puis à 30.

"A Berlin, la mortalité générale, de 37 à 38 avant la canalisation, est tombée après à 33, 30, puis 29.

"Le transformations hygiéniques des quartiers a coïncidé avec une amélioration de l'état sanitaire, notamment en ce qui concerne la fièvre typhoïde. Dans les maisons reliées à la canalisation, les maladies typhiques étaient descendues à 1 ou 2, et les décès de 0.4 à 0.7. Elles étaient de 5 à 11 pour 100 dans les maisons non canalisées, avec 1.4 à 2.3 de décès.

"Enfin, sur 49.3 maisons canalisées, 1 était atteinte, et l'on comptait un cas de mort sur 137.5 maisons.

"Tandis qu'une maison sur 9.3 non canalisées étaient atteintes, avec 1 cas de mort sur 43 maisons.

"A Dantzig, avant 1872, époque où la canalisation a été achevée, la mortalité par fièvre typhoïde était sur 100,000 habitants, de 99. En 1872-1873, elle est de 29. De 1873 à 1878, elle tombe à 15."

M. Proust arrête ici la série des chiffres qu'il a recueillis et il examine quelques considérations plus générales :

"En résumé, les conditions nécessaires pour l'assainissement d'une ville ou d'une localité sont de deux ordres : elle doit recevoir en quantité suffisante une eau potable à l'abri de toute souillure, et elle doit écouler sans arrêt et stagnation possible, et rejeter au loin avant toute fermentation, les matières impures et les eaux usées de la vie et de l'industrie."

Enfin, M. Proust termine son rapport en invitant les municipalités et le gouvernement à assainir dans le plus bref délai les villes, les ports et le pays tout entier.

Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

LOUISIANE.

La Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 7 septembre :

(Suite.)

—Lettre de la paroisse Calcasieu :

La sécheresse recommence ; pas de pluie, cette semaine, et temps très chaud. Quelques localités n'ont pas reçu assez d'eau, et le riz semé en dernier lieu, en a souffert ; en quelques endroits, celui que l'on coupe, commence à dépérir. Tout cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas une abondante récolte, car, dans nombre de localités, il y a de l'eau en abondance, et le riz est superbe.

Quelques planteurs affirment que le rendement de cette année dépassera celui de l'an dernier, mais d'autres prétendent le contraire. Pour le moment, la moisson n'est pas assez avancée pour porter un jugement définitif. Il faut encore deux semaines, pour pouvoir se rendre compte de la situation.

La récolte est commencée et marche rapidement ; c'est M. R. S. Stoddard qui a donné le signal, avec sa machine nouvelle.

M. Moor, de Welsh, a reçu un chargement de moissonneuses Deering et les a toutes vendues ; il sera probablement obligé de faire une seconde commande.

Il s'est fait un très intéressant essai des machines Deering et Osborne sur la ferme à riz de M. Day, au nord de Welsh ; l'appareil Deering a remporté la victoire ; il a été plus vite en besogne et en a fait de meilleure.

Il y a peu de bras disponibles, et ils sont, en réalité, peu recherchés, cette fois, parce que la maturation est lente. Une assez grande quantité de champs peuvent être moissonnés, avant qu'on soit obligé d'en attaquer d'autres. L'ensemencement s'étant fait peu à peu, la maturation s'est opérée de même. De tous les appareils nouveaux mis en œuvre, ce sont les "binders" qui sont devenus les plus populaires.

Parmi les fermiers qui se sont mis à la tête du mouvement en faveur de la culture du riz, nous devons citer, premièrement, M. Dyson. Il n'habite pas notre paroisse, mais il réside si près de nous—il n'est qu'à 20 milles de notre frontière de l'est —que nous prenons part à ses succès, comme s'il faisait partie de la communauté. M. Dyson a 500 acres de riz, cette année, et tout a une superbe apparence.

Près de Welsh, M. A. Mills a 80 acres de riz de très belle qualité, bien irrigué.

Dans le voisinage également de Welsh, M. F. Benoit a 80 acres de beau riz ; la tige est superbe et l'eau abondante.

Les Frères Ardoin, près de Welsh, ont 60 acres de riz en splendide état, et, s'il ne fait pas mauvais temps, toute cette partie de la paroisse aura une belle récolte.

Au Nord de Welsh, M. Day a 80 acres de riz, également de bonne qualité. Il compte faire, sur presque tout son champ, de 18 à 20 barils, l'acre, si le temps ne le contrarie pas dans ses opérations.

M. Burt, de Jennings, qui comptait tirer son eau d'un puits, au moyen d'un moulin à vent, n'a pas réussi complètement dans son entreprise ; il a abandonné ce système. Malheureusement, il est trop tard pour qu'il puisse bénéficier de ce changement.

—Frais de culture du riz :

—L'intérêt que l'on attache partout, et avec grande raison, à la culture du riz, dans la paroisse Calcasieu,—intérêt qui préoccupe autant les populations du Nord que nous-mêmes,—m'engage à donner quelques informations sur ce sujet. Je le fais d'autant plus volontiers, que je reçois, à ce propos, une foule de lettres qui me demandent des renseignements sur les frais de culture du riz, en Louisiane. Il faut, d'abord, remarquer qu'il y a de champ (fields) qui peuvent être exploités plus économiquement et à moitié de frais que d'autres, et qu'il est difficile d'arriver à un chiffre exact, sous ce rapport. Je me contenterai donc de donner ici les chiffres de ce que coûtent 100 acres cultivés en riz, dans la meilleure partie de la Louisiane.

Je donne, d'abord, le tableau des dépenses générales pour la première année :

Prix de 250 verges (rods) de levée.....	$ 75 00
Labourage de 100 acres.....	200 00
Clôtures.....	150 00
Semence.....	125 00
Ensemencement.....	50 00
Moisson.....	300 00
Mise en meule.....	75 00
Sacs de riz.....	150 00
Battage, 25 cents par sac...	300 00
Transport sur le marché	125 00
Total des dépenses.....	$1,580 00

Admettons, pour les 100 acres, une moyenne de rendement de 11 barils l'acre, quand l'ensemencement est bon, et qu'il y a une quantité suffisante d'humidité.

Le riz se vendant $2.50 le baril, quand il est en bon état, on arrive à la somme de $2,200, qui, ôtée dans la poche du fermier, d'où il faut déduire les $1,580, ce qui donne un bénéfice net de $620.20.

Le coût total de la première récolte, par acre, est de $15 ; c'est dans la seconde année que les frais sont de $20.20. Il ne faut pas oublier que cette dépense est le résultat d'un travail fait tout entier par des nègres. Supposons que la fermier dans l'obligation de faire son travail, avec l'aide d'un homme pour l'ensemencement, et de deux pour la récolte, contract'ât pour une année entière avec un bon travailleur, le dépense sera singulièrement diminuée.

Après la première année, la dépense peut être diminuée d'un tiers, quand l'outil le travail en fait par des engagés. Si le fermier possède tous les instruments nécessaires, la dépense peut être encore diminuée de moitié. Les chiffres ci-dessus doivent donner une idée exacte des frais de la culture du riz sur un nombre donné d'acres.

Il y a des différences à établir en moins, suivant les circonstances plus ou moins favorables au milieu desquelles on travaille.

"Signé : R. R. STODDARD,
Jennings, Lou.

Le Bonnet, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 7 septembre :

Les rapports sur la récolte, dans toute de la paroisse, sont excellents. Le coton ouvre rapidement. Les moulins "égrue" marchent à toute vapeur et les balles commencent à s'accumuler dans les hangars. Le coton sera bientôt assez mûr, pour n'avoir plus à craindre les chenilles.

Le maïs se récolte et se vente rapidement ; les planteurs se tiennent pour satisfaits du rendement.

Le chanvre a fait sa réapparition. De temps en temps, nous arrivent les nouvelles qu'elles dévorent la coton, mais le Vert de Paris leur est administré avec profusion et fait un splendide effet.

—Voici le moment où le voleur de coton doit être l'objet de toutes les précautions du planteur. Quand ce dernier parcourt son champ, avant la moisson, et cherche à se rendre compte de ce qu'il rapportera, il ne manque jamais de faire la part du voleur et de dire : "Si le marchandeur et son receleur, ou le marchand qui lui achète le produit du vol, pendant la nuit, ne me laissent pas tranquille, je serai tard."

Les lois d'Etat relatives à l'achat de coton en graine, "pendant la nuit", sont sages et salutaires, et notre juri de police a, dans sa dernière réunion, fait tout son possible pour venir au secours du fermier, pour l'aider à sauver le produit de son travail, mais les meilleures décrets sont impuissants, s'ils ne sont soutenus par l'opinion publique.

Si la population de la Pointe Coupée désire réellement la suppression de l'iniquité connue sous le nom "d'achat de coton en graine pendant la nuit" elle doit faire son rapport sur chaque cas parvenu à sa connaissance. Nous osons prédire que le jour où quelque marchand sera de service, pour s'entendre infliger une amende assez forte, bon nombre de jours de prison, nous ne verrons plus se renouveler ces vols. Nous ne pouvons supprimer les voleurs de nuit eux-mêmes ; ils n'ont pas la conscience de ce qu'ils font ; ils ne comprennent pas l'énormité de leur crime. Ce qu'il faut, avant tout et surtout, c'est poursuivre et frapper l'instigateur, le marchand, celui qui achète le coton, et qui est le véritable coupable. Quand il deviendra dangereux d'acheter le coton en graine dans ces conditions, cet ignoble trafic cessera immédiatement.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 7 septembre :

Depuis quelques jours, le temps est chaud, l'air étouffant ; cela nous prisage t-il, comme on le dit, quelque ouragan, quand auront lieu des changements dans l'atmosphère, c'est-à-dire vers le 22 du mois ?

L'ordonnance de drainage a été votée à l'unanimité.

Le Sun, Gretna, paroisse Jefferson, du 7 septembre :

Une nouvelle compagnie vient de se former, dans la localité de Kenner, sous le titre de "Oakland Land Co., limited, Kenner". Le capital est de $40,000, divisés en actions.

La valeur de la propriété a énormément augmenté, depuis l'assainissement de 1888 ; l'accroissement se monte à $75,000 seulement ; mais il y a, en ce moment, une société portée contre l'assainissement par la "Planters Crescent Oil Co." qui réclame contre le chiffre qu'on lui attribue.

L'appel est maintenant porté devant la Cour suprême. Le montant était de $200,000. Si l'assainissement gagne, l'assainissement général sera élevé de $275,500.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, prenez Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

LE FRANÇAIS EST TOUJOURS LA LANGUE DIPLOMATIQUE ; UN EXEMPLE.—On se rappelle la conférence qui se réunissait, il y a quelques semaines, à Berlin, pour régler le différend survenu, à l'île Samoa, entre les Anglais, les Américains et les Allemands. Quand les diplomates anglais et américains et M. Herbert de Bismarck en arrivèrent à la rédaction des conventions, les trois délégués se trouvèrent fort embarrassés. N'ia langue anglaise, ni la langue allemande, ne leur fournissaient les termes dont ils avaient besoin. Sur la proposition du délégué américain, le français fut adopté.

Le lendemain, la discussion allait commencer en allemand ou en anglais, lorsque le délégué américain, de plus en plus pratique, dit à ses collègues : "Puisque nous devons rédiger nos conventions en français, il me semble qu'il serait infiniment plus simple de discuter en cette langue."

Le diplomate anglais accepta. M. Herbert de Bismarck ne put refuser, et le texte officiel fut rédigé en français.

Il se peut qu'il se trouve une traduction allemande de ces conventions à Berlin, mais l'original est bel et bien en français, ainsi que les deux autres.

SAINT SIÈGE.—LE DÉPART DU PAPE —S'il faut en croire le correspondant du *Daily Chronicle*, de Londres, à Rome, le départ du Pape serait chose presque décidée. On serait même allé jusqu'à en désigner la date. Nous reproduisons la dépêche du journal anglais :

"La décision du majestueux pontifical de refuser aux officiers du gouvernement italien leurs pouvoirs habituels fait penser, dit le correspondant anglais, à l'éventualité du départ du Pape.

"La commission cardinalice chargée de fixer les dispositions relatives à cet événement a proposé que le souverain pontife se rendît de Rome à Civita-Vecchia en voiture, accompagné par les ambassadeurs des puissances. A Civita-Vecchia, il gagnerait directement l'Espagne par mer.

"Un petit nombre de cardinaux environ, parmi lesquels Léon XIII, qui investirait de pouvoirs extraordinaires les chefs des congrégations restés à Rome."

L'ALSACE-LORRAINE ET L'ALLEMAGNE. —La *Gyrsenig*, organe principal des catholiques allemands, apprécie en ces termes les conséquences du voyage de l'empereur Guillaume en Alsace-Lorraine :

"Pourquoi ne pas avouer que la germanisation de l'Alsace-Lorraine n'a fait aucun progrès depuis la visite du défunt empereur Guillaume ?

"Nous pensons même qu'après avoir constaté que l'assimilation n'est seulement officiel, il a dû avouer tout une certaine tristesse et se demander si jamais l'Alsace-Lorraine redeviendrait Allemande de cœur et de volonté."

TOUR DE FORCE EXTRAORDINAIRE D'UN NÈGRE, EN FRANCE.—Un intrépide nageur américain—M. Gustaf Akij—a accompli, dernièrement, un tour de force extraordinaire. Il s'est mis à l'eau, à Charenton, à dit heures du matin et s'est rendu, à la nage au Bas-Meudon, où il a atteint à quatre heures du soir, après une traversée d'environ seize kilomètres. M. Akij a plongé dans la Seine, à Charenton, tout habillé et un cigare à la bouche ; puis, dans Paris, il s'est successivement déshabillé du triple costume dont il était vêtu. Un petit bateau à vapeur, pavoisé aux couleurs américaines, précédait le nageur ; en outre, un autre à rames naviguait de conserve avec lui. C'est pendant le trajet qu'il a fallu que le courageux nègre fît sa toilette, qu'il mangeât, qu'il bût et qu'il fumât son cigare. Il a très bien réussi à tout faire avec plaisir. A trois heures, il a passé devant l'Exposition, où d'innombrables curieux l'ont admiré aux applaudissements frénétiques.

LA BELGIQUE ET LE CONGO.—Le Gazette nationale annonce que la Belgique aurait sur le point de signer avec le roi Léopold, souverain de l'Etat du Congo, une convention garantant à la Belgique la possession prochaine du territoire de l'Etat du Congo.

LES BILLETS SOMMES DE CINQUANTE FRANCS.—On a découvert que les billets suivants de 50 fr., imprimés en vert de chez Goupil, sont contrefaits. L'un d'eux, daté du 5 juillet 1889, a été déposé à la Banque de France par M. Lemaire, pour avoir été reconnu faux dans le guichet où il se présentait.

SENAT.—Décédé, aujourd'hui, 11 septembre, à 9 heures et demie du matin, M. JOSEPH CORNIL, âgé de 61 ans, sénateur de Pyrénées-Orientales, décédé à Perpignan, et inhumé dans cette ville depuis 36 ans. Les amis de la famille et les membres de la Louisiane Portuguese Benevolent Association sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu demain, 12 septembre, à 4 heures P. M., de la résidence du défunt, No 1, rue Pierre Maurice, à Pontchartrain, près du Chemin du Lac.

QUINAULT.—Décédé à Beaucourt, département de Haute-Pyrénée, le samedi 24 août, à 9 heures du matin, à l'âge de 41 ans et 7 mois, Léon QUINAULT, natif de France et résidant dans cette ville depuis 17 ans.

De la paroisse ou ville et de ce pays.
12 sept—1t

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Admirable spécialité en vente à Nouvelle-Orléans, depuis des années, dans les meilleures familles.

Demandez notre No 1 Port, Sherry, Sauternes, Claret, Hock, Moselle, Champagne, Sparkling Burgundy, Angelica, Tokay, etc., etc.

Tous les vins de table sont garantis purs de toute addition de brandy ou autre spiritueux.

Pour la vente en gros, s'adresser à

CRABB & CO.,
Napa City, Napa Co., Cal.

Pour la vente en détail, s'adresser à

CHARLES SCHWARTZ,
No 1 rue Bienville, Nouvelle-Orléans.

Pour la vente en détail, s'adresser à

CHARLES SCHWARTZ,
No 1 rue Bienville, Nouvelle-Orléans.

ROYAL
BAKING
POWDER
Absolument pur.

Extrait de notre FOURNIL et fabriqué avec [illegible] Cette POUDRE est [illegible] [illegible] [illegible]